Commission municipale Québec

PAR COURRIEL

Québec, le 3 novembre 2026

Madame Sonya Turcotte
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de la Paroisse de Saint-Edmond-de-Grantham

Objet : Administration provisoire de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Edmond-de-Grantham
N/Réf. : CMQ-72810-001

Madame,

La Commission municipale du Québec a pris connaissance du formulaire que vous avez complété en ligne visant à nous aviser de la vacance de cinq sièges du conseil municipal. De ce fait, la Municipalité ne peut plus siéger faute de quorum.

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la *Loi sur la Commission municipale*, la Commission municipale du Québec agira à titre d'administratrice provisoire de la municipalité.

Pour agir à ce titre, le Président de la Commission municipale a désigné Madame Valérie Haince et, en son absence, Madame Sandra Bilodeau, toutes deux membres de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Edmond-de-Grantham. Ces membres pourront adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la municipalité. Vous trouverez ci-joint copie de cette désignation.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

La secrétaire de la Commission,

Anne-Marie Simard Pagé

Signature numérique de Anne-Marie Simard Pagé
Date : 2026.11.03 13:31:49 -05'00'

Anne-Marie Simard Pagé, avocate

p. j. Désignation

c. c. Madame Valérie Haince, membre, Commission municipale du Québec
Madame Sandra Bilodeau, membre, Commission municipale du Québec

10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, Aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2014
Sans frais : 1 866 353-6767
www.cmq.gouv.qc.ca